Obtenir des cartes

Pour mettre à jour vos informations, en cas de changement de personne ressource ou de vos coordonnées personnelles, vous pouvez obtenir de nouvelles cartes auprès de l'un des organismes socio-sanitaires du canton de Genève ou contacter la permanence téléphonique.



058 317 7000Du lundi au vendredi 9h-12h et 14h-16h

Proche aidance Cartes personnelles

Carte personne proche aidante

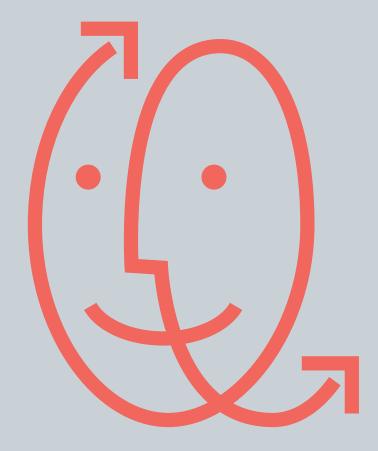
Personne proche aidée		
Mme / M.		
Tél.	lien	
Les autres contacts de la	personne proche aidée	
	personne proche aidée	
Médecin traitant / tél.	'	
Médecin traitant / tél. Service d'aide et/ou de so	'	

Carte personne proche aidée

Maria and a series and a series and a series and a



wa personne proche aluante		
Mme / M.		
Tél.	lien	
Mes autres contacts		
Médecin traitant / tél.		
Service d'aide et/ou de soins		
En cas d'urgence ou d'incapacité temporai	ira marci d'avartir immádia	stement l'un des contacts afin qu'il prenne les



Pour en savoir plus procheaidance.ge.ch

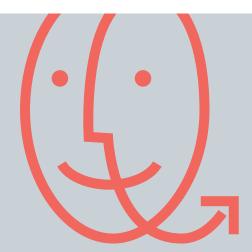


mesures nécessaires pour assurer la continuité du soutien apporté.









Pour qui?

- Toute personne qui consacre régulièrement de son temps pour assister une personne en perte d'autonomie liée à l'âge, à la maladie ou à un handicap.
- Toute personne qui reçoit de l'assistance par une personne proche pour accomplir les activités de sa vie quotidienne.

Pourquoi?

Ces cartes à usage informatif permettent de :

- Valoriser et reconnaître la relation entre la personne qui aide et celle qu'elle soutient (par exemple en cas d'hospitalisation, d'institutionnalisation, etc.).
- Assurer la continuité du soutien apporté.
- Promouvoir l'accès à un accompagnement adapté (par exemple des mesures de répit à domicile ou hors domicile, des groupes de soutien, des ateliers de sensibilisation ou des informations, etc.).

Comment?

- 1. Inscrivez vos coordonnées sur vos cartes respectives.
- 2. Si la personne que vous aidez est suivie par un organisme d'aide et/ou de soins, pensez à demander leur accord pour inscrire les coordonnées de leur centrale téléphonique. Idem en ce qui concerne le médecin traitant de la personne aidée.
- Détachez vos cartes respectives et rangez-les idéalement avec vos cartes d'assurance maladie.

Sensibiliser votre entourage, c'est vous donner les moyens de partager votre situation.







